

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 48 (1951)
Heft: 1

Rubrik: Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

*L'an qui naît sera-t-il belliqueux ou paisible ?
Vous verra-t-il, Messieurs, redevenir soldats ?
En y songeant, je sens trembler mon cœur sensible...
Le « voile » est si léger... et si lourd le « barda » !*

*Mais non, vous n'irez pas couvrir notre frontière
Et notre cher pays pourra poursuivre en paix
Sa vie et son labeur tant de fois centenaires
Dans la douce amitié et dans l'humain respect.*

*Vous connaîtrez encor les plaisirs apicoles
Car l'an cinquante-et-un sera béni du Ciel
Et mes sœurs, je le sais, en aimables bestioles,
Feront couler pour vous des tonnes de beau miel !*

*Vous serez inondés comme jamais encore !
Mais oui ! et vous n'aurez pas assez de bidons
Pour emmagasiner cette douce pléthore...
Croyez-en, chers amis, mon flair de faux-bourdon.*

*Votre joyeux labeur aura sa récompense,
Vos bourses et vos cœurs en seront dilatés ;
Après les mauvais jours et les grosses dépenses,
Vous vivrez d'abondance et de fécondité.*

*Alors, si vous vouliez me causer grande joie,
Je vous demanderais, apiculteurs romands,
Amis de Neuchâtel, de Genève, d'Ajoie,
De Fribourg, du Jura, du Valais, du Léman,*

*De commencer cet an nouveau plein de promesses
En oubliant tout ce qui peut vous diviser ;
L'avenir appartient aux hommes de sagesse
Et c'est en s'unissant qu'on le peut maîtriser.*

*LE FAUX-BOURDON.
p.c.c. Henri DEVAIN.*



CONSEILS AUX DÉBUTANTS

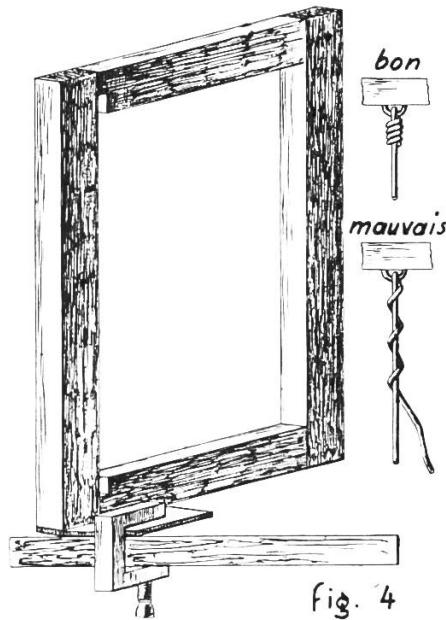
pour janvier 1951

Lorsque paraîtront ces lignes, les Fêtes de Noël et de Nouvel-An seront passées. Les cloches de nos villes et villages auront à toute volée annoncé l'An Nouveau. Que nous réserve-t-elle, cette nouvelle année ? Espérons que dans le monde l'esprit de paix prédominera, que les effusions de sang cesseront et pour nos familles et nos ruchers, souhaitons santé et prospérité.

Depuis hier, 12 décembre, tout est blanc ; la neige est descendue jusqu'au lac et la radio en annonce encore. Sportifs et stations d'hiver sont heureux de l'aubaine.

Que deviennent nos chères abeilles par ces temps de pluies diluviennes et ces tempêtes de neige ? Le froid n'a pas encore été très

vif et le groupe est organisé pour résister, mais la claustration qui dure depuis le début de novembre devient inquiétante. Souhaitons que des journées favorables permettent à nos avettes de belles sorties. Au rucher, continuons notre surveillance, assurons une tranquillité parfaite, prenons garde aux branches susceptibles de troubler le repos, de déranger le groupe. Et, puisque rien de spécial ne nous appelle au rucher, revenons au montage des cadres.



Dans le numéro de décembre, nous avons vu comment placer les fils de fer étamé. Vous aurez sûrement constaté, mon cher débutant, que lorsque le fil est passé dans les agrafes déjà plantées ou dans les trous pratiqués dans les cadres, il s'enroule facilement, fait des boucles, des nœuds et souvent casse, en le tendant, à l'endroit où des nœuds ont été quelque peu serrés. On évite nœuds et cassures en utilisant un gabarit permettant de travailler avec les deux mains. La figure 4 vous montre ce gabarit qui se compose d'un cadre, rigoureusement d'équerre, dont les dimensions intérieures permettent d'y loger le rayon; deux encoches laissent la place

aux porte-rayons, tandis qu'une planchette, vissée sous le cadre permet de fixer ce dernier à la table. Quelques taquets mobiles, sur le pourtour du cadre, immobilisent le rayon. Vous trouverez bien vite comment, en suivant le fil avec les doigts, on arrive à le tendre comme une corde de violon. Il est cependant recommandé de ne le tendre qu'au moment de coller les cires. Pour arrêter le fil, il suffit de faire deux ou trois tours et de couper très près. Les rayons, pris dans le gabarit, restent parfaitement d'équerre pendant ce travail, ce qui n'est pas toujours le cas en ne l'utilisant pas.

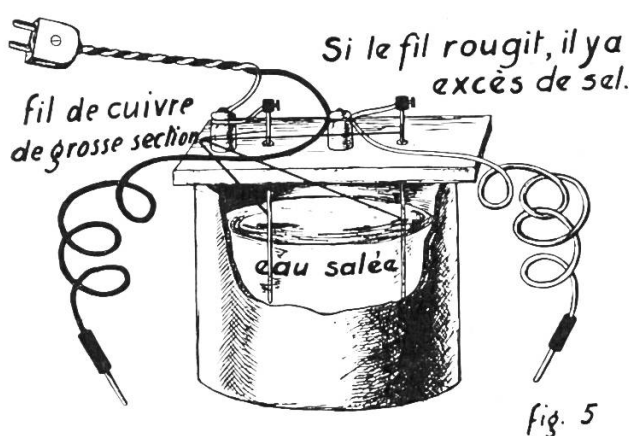
Fixation de la feuille de cire gaufrée. Le seul moyen pour obtenir de belles bâtisses est d'employer de la cire de toute première qualité et de ne prendre pour les grands cadres que des fondations épaisses (huit au kg. pour les Blatt). Ces cires resteront plus rigides et se déformeront moins.

Pour fixer la feuille de cire gaufrée, on utilisera :

- 1) *une planchette* dont les dimensions seront inférieures de 1 cm. de celles intérieures du cadre et dont l'épaisseur sera un peu plus forte que la moitié de la largeur des montants de cadre ;
- 2) *un éperon à molette* qui sera chauffé à la flamme d'une lampe à alcool, à une température qui lui permette de pénétrer facilement dans la cire, sans la fondre et la trouser. Il faut une grande

pratique et beaucoup d'habileté pour que les cires soient réellement bien fixées au moyen de l'éperon. L'emploi de l'appareil électrique que l'on trouve dans le commerce ou de celui que tout bricoleur peut fabriquer donne un travail plus régulier, de meilleure facture et plus rapide.

La figure 5 vous montre un appareil déjà bien ancien, mais qui permet de coller rapidement et très bien les feuilles.



Ayez soin de prendre un bocal assez grand (2 l.), car l'eau se chauffe rapidement. Si elle devient trop chaude et bout, en vider simplement une partie qui est remplacée par de la froide, sans y ajouter de sel. (Proportion au début : une pincée de sel par litre d'eau.) On peut aussi employer comme résistance un fer à repasser.

Pour fixer la feuille, on opérera de la façon suivante :

La feuille de cire sera posée sur la planchette. Poser dessus le cadre pourvu des fils. Si la partie supérieure du cadre a une rainure, on y engagera la cire, sinon, il faudra veiller à ce que cire et bois soient rapprochés autant que faire se peut.

Prendre l'éperon convenablement chauffé, poser la molette à cheval sur le fil et la faire rouler en appuyant légèrement. Les fils doivent pénétrer dans la cire gaufrée jusqu'à la cloison médiane et être entièrement noyés.

Avec l'appareil électrique, la mise en place est la même, mais il suffit de mettre chacun des pôles à l'une des extrémités du fil. Celui-ci se chauffe, pénètre dans la cire. A l'opérateur de calculer le temps nécessaire pour que le fil soit noyé. Si l'appareil est bien réglé, deux à trois secondes suffisent généralement.

La pose des cires ne doit se faire que peu de temps avant l'utilisation des cadres, ceci pour éviter des déformations dues au cintrage du bois ou aux variations répétées de température. Bien souvent, on trouve dans les ruches des cadres dont les cires se sont gondolées et l'apiculteur de croire à des cires de qualité médiocre. N'oublions pas que la cire, comme presque toutes les matières, se dilate. Il faut donc, pour éviter tout gondolage, ne fixer que des feuilles ayant approximativement la température de l'intérieur d'une ruche habitée, soit 30 à 35 degrés. Travaillons donc dans un local chauffé à environ 30 degrés et dans lequel les cires auront séjourné quelques heures pour prendre la température ambiante.

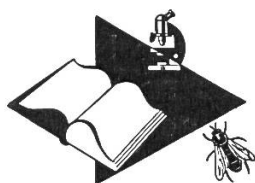
S'il n'y a pas de rainure dans laquelle la cire aura pu être engagée, il est prudent de coller la feuille contre le cadre au moyen de

cire fondue. En pratiquant de la sorte, en utilisant les gabarits décrits plus haut, en travaillant avec soin, vous aurez, mon cher débutant, la satisfaction d'avoir des rayons qui, une fois bâtis, doivent être parfaits.

Mes vœux les meilleurs, les plus cordiaux pour vous et vos familles.

Gingins, 13 décembre 1950.

M. SOAVI.



DOCUMENTATION SCIENTIFIQUE

La production du nectar, par F. Kobel

Le problème de la miellée, par O. Schneider-Orelli

(Beiheft No 19 du *Schweizerischen Bienen-Zeitung*).

Commenté par O. Morgenthaler, traduit par P. Zimmermann

La question de la production du nectar et de la miellée fait l'objet de deux travaux publiés dans le Beiheft, No 19, du S.B.Z. Messieurs F. Kobel et O. Schneider-Orelli, spécialistes bien connus, y exposent d'une manière claire et précise les résultats de leurs nombreuses recherches dans ce domaine particulier de la biologie végétale. L'apiculteur n'est pas sans savoir que nectar et miellée ont la même origine : c'est un liquide sucré provenant des vaisseaux libériens ou tubes criblés de la plante, conducteurs de la sève élaborée. Les nectaires floraux et extrafloraux sont les portes de sortie naturelles de cette liqueur sucrée mais, chez les pousses du sapin et chez certaines autres parties des végétaux, ils font défaut, aussi ne peut-elle s'écouler au dehors que par l'action mécanique des Pucerons qui font office de pompe.

L'année 1950 a montré, d'une manière particulièrement frappante, que la production de miel dépend, en premier lieu, de l'abondance du nectar et de la miellée : récoltes records dans certaines régions du Jura, néant dans beaucoup de parties du Plateau suisse. Ceci doit donc inciter l'apiculteur à mieux connaître les conditions de la sécrétion du nectar et de la miellée de façon à pouvoir, dans une certaine mesure, agir sur certains facteurs favorables à ces sécrétions.

Si on veut arriver à connaître les conditions qui régissent la sécrétion du nectar, il faut disposer, écrit M. le Prof. Kobel, des moyens permettant de mesurer la quantité et la concentration du nectar produit par les fleurs. L'auteur examine d'une manière critique la façon de s'y prendre et, se basant sur les travaux de J. Boëtius, arrive à la conclusion que quantité et concentration du nectar